



ASSISES DE LA DIASPORA SENEGALAISE D'ITALIE

**ADSI
2024**



RAPPORT FINAL
SARONNO 2024
05 & 06 Octobre

SOMMAIRE

Le mot de l' Ambassadeur	Page : 3
Introduction	Page : 4/5
Rapports des commissions	Page : 6
Présentation des commissions	Page : 6
Commission fiscalité	Page :6
Commission affaires sociales	Page : 6
Commission diplomatie	Page : 7
Commission coopération	Page : 7
Commission investissements	Page : 8
Diagnostic des problèmes et recommandations	Page : 9
Mécanisme de suivi des recommandations :	Page: 21
Conclusions :	Page : 22
Annexes : (Liste des participants, documents de référence)	Page : 23

CONCEPTION & DESIGN MOCTAR CAMARA (DOCMAC)

**Le mot de son Excellence NGOR NDIAYE
Ambassadeur du Sénégal à Rome**



Mes chers compatriotes,

C'est avec le sens du devoir, une claire conscience de ma mission et un engagement indéfectible à servir notre cher Sénégal que je vous adresse ces quelques mots d'encouragement. Les Assises de la Diaspora sénégalaise en Italie ont été de riches moments de partage d'expériences ainsi que de confrontations d'idées pour sortir le meilleur de chacun d'entre nous et le mettre au service de la communauté.

Je me réjouis du caractère inclusif et du souci constant des organisateurs d'associer l'Ambassade du Sénégal à Rome, le Consulat général du Sénégal à Milan et le Consulat du Sénégal à Naples aux travaux. Le message que nous portons est celui de l'unité, du respect, de la tolérance et du travail. L'excellence pour tous et dans tous les domaines doit être notre crédo afin que notre pays devienne souverain, juste et prospère.

La Diaspora désigne, selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), « les migrants ou les descendants de migrants dont l'identité et le sentiment d'appartenance ont été façonnés par leur expérience migratoire et leur parcours ». Elle se nourrit d'une mémoire collective, d'un lien maintenu avec le pays d'origine, d'une forte conscience de groupe et d'un sentiment de parenté avec les autres diasporas du groupe. Les Sénégalais d'Italie ont compris ces mots et sont engagés au quotidien à apporter leurs contributions au développement de leur pays d'origine de manière solidaire et responsable.

Je soutiens cette dynamique et veillerai à ce que les recommandations issues de ces Assises soient transmises aux Autorités compétentes. Leurs décisions seront mises en œuvre avec diligence.

A toutes et à tous, je redis ma fierté et vous invite à transformer votre séjour à l'étranger en opportunité pour le Sénégal. Nous devons faire flotter toujours plus haut notre drapeau national et c'est ensemble que nous satisferons mieux à cette obligation.

Je vous renouvelle mes chaleureuses félicitations et vous assure de la totale disponibilité de la Mission diplomatique et des Missions consulaires à vous accompagner.

Introduction

Les Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie, tenues les 05 et 06 octobre 2024 à Saronno (Varese), ont marqué une étape importante avec la restitution des travaux des cinq commissions techniques, entamés le 05 septembre 2024 : fiscalité, diplomatie, coopération, affaires sociales et investissement. Chaque commission a présenté un rapport détaillant les défis rencontrés par la communauté sénégalaise en Italie et proposant des solutions concrètes.

Ces Assises visent à renforcer l'inclusion des Sénégalais dans le développement de leur pays d'accueil tout en favorisant leur intégration et leurs investissements au Sénégal.

La communauté sénégalaise d'Italie a connu au cours de ces dernières décennies une croissance assez significative et diversifiée. Elle est estimée à 112.598 habitants à la date du 01 janvier 2023 selon le rapport de l'institut national de la statistique italien (ISTAT, dont 82.477 hommes et 30.121 femmes.

Cependant ce nombre peut être revu à la hausse quand s'y ajoutent les binationaux et les personnes non identifiées présentes sur le territoire italien.

Elle est, en effet la plus grande communauté sénégalaise en Europe (France : 81.973 habitants, Espagne : 60.397 habitants) avec une répartition homogène et une bonne intégration aussi bien au niveau administratif qu'au niveau professionnel.

L'Italie a financé beaucoup de projets d'entreprise pour la diaspora et d'autres financements de développements plus considérables au niveau bilatéral. Ces éléments offrent un aperçu de la dynamique et de l'importance de la diaspora sénégalaise en Italie, qui contribue activement au tissu social et économique tant en Italie qu'au Sénégal. Cette forte présence de la communauté sénégalaise sur le territoire italien, cité en exemple d'intégration parmi les immigrés, a toujours contribué à la stabilité sociale et au développement économique du Sénégal. Selon le rapport de la Banque d'Italie de 2022, près de 288 milliards de FCFA ont été envoyés au Sénégal.

Toujours en 2022, les flux financiers en direction du Sénégal ont atteint 1.700 milliards selon le Ministère Sénégalais des Finances et du Budget, représentant environ 10.5 % du PIB, soit plus que l'aide publique au développement.

Les Sénégalais de l'extérieur ont acquis des connaissances et capitalisé beaucoup d'expérience dans quasiment tous les secteurs d'activités. De l'agriculture, en passant par les nouvelles technologies, le tourisme ou encore les petites et moyennes unités industrielles, la diaspora ne demande qu'à être impliquée dans la construction du pays.

Sur le plan politique, les Sénégalais de la diaspora ont joué un rôle déterminant dans la consolidation de la démocratie au Sénégal durant ces dernières années notamment lors de ce dernier scrutin présidentiel du 24 mars 2024

Malgré son rôle politique, social et économique de plus en plus important, la diaspora est très peu associée aux politiques publiques et au processus de développement du Sénégal.

Les Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie se sont tenues dans un contexte de mutations et de renouvellement des liens entre le Sénégal et sa diaspora. Ces rencontres ont eu pour objectif principal de rassembler les différentes voix de la communauté sénégalaise en Italie, de favoriser les échanges, et de formuler des recommandations pour renforcer les liens socioéconomiques et culturels avec le pays d'origine.

Au cours de ces assises, nous avons exploré des thèmes variés allant de l'intégration sociale à la promotion des initiatives entrepreneuriales, en passant par la préservation des valeurs culturelles et des identités. Les débats ont permis de mettre en lumière les défis auxquels la diaspora fait face, tout en soulignant les opportunités que cette communauté offre, tant pour l'Italie que pour le Sénégal.

Ce rapport final vise à synthétiser les réflexions, les propositions et les engagements pris durant ces Assises. Il se veut un outil de référence pour guider les actions futures, favoriser l'intégration des Sénégalais en Italie et promouvoir le développement socio-économique. En mettant en lumière les réalités vécues par notre diaspora, nous espérons offrir des recommandations concrètes qui serviront non seulement aux membres de notre communauté, mais également aux autorités sénégalaises et italiennes.

Rapport Des Commissions



PRESENTATION DES COMMISSIONS

Réparties en cinq, ces commissions constituent les piliers sur lesquels s'appuient les assises pour analyser de fond en comble les problèmes auxquels sont confrontés les Sénégalais d'Italie et pour chaque problématique soulevée, des solutions ont été proposées.

La Commission Fiscalité

Elle est chargée d'analyser les régimes fiscaux actuels et des opportunités pour les Sénégalais d'Italie, Informer la diaspora sur leurs droits et obligations en matière fiscale, tant en Italie qu'au Sénégal.

Réfléchir sur les problèmes relatifs à la pension de retraite de nos compatriotes, se pencher de fait, sur la situation des Sénégalais décédés et de ceux qui ont abandonné le pays d'accueil définitivement.

Élaborer des propositions pour améliorer le cadre fiscal applicable aux Sénégalais en Italie, en tenant compte des particularités de leur situation.

La Commission Sociale

- Elle est chargée d'évaluer et d'identifier les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les Sénégalais vivant en Italie, tels que l'accès à la santé, à l'éducation et aux rapatriements des corps.
- De promouvoir une meilleure intégration des Sénégalais vivant en Italie, en facilitant les échanges culturels et en renforçant les liens entre les communautés sénégalaises.
- De mettre en place des dispositifs de soutien pour aider les Sénégalais en Italie à faire face aux défis socio-économiques, tels que l'accès à l'emploi, la santé et l'éducation, l'assurance-vie.
- De sensibiliser et défendre les droits des Sénégalais vivant en Italie, notamment en matière de citoyenneté, de travail et de protection sociale.
- De proposer des recommandations aux autorités sénégalaises sur les questions relatives à la diaspora, en prenant en compte leur préoccupation et besoins.
- De favoriser la création de réseaux entre Sénégalais vivant en Italie pour renforcer l'entraide et le soutien



La Commission Diplomatie

- * Cette commission s'est engagée à diagnostiquer l'efficacité et la performance du réseau diplomatique sénégalais en Italie au service de la diaspora.
- * Elle a pour objectif d'examiner la place de la diaspora sénégalaise d'Italie dans les questions diplomatiques entre les deux pays.
- * De proposer des alternatives de solutions pour l'implication de la communauté sénégalaise.



La Commission Coopération

Cette commission a pour but d'établir et de maintenir des relations solides entre les autorités sénégalaises et les membres de la diaspora, facilitant ainsi la coopération dans différents domaines.

- * D'identifier et de soutenir des projets de développement qui peuvent être menés en collaboration avec la diaspora, en tenant compte des besoins et des priorités des communautés locales.
- * De créer et promouvoir des programmes d'échanges culturels et éducatifs visant à renforcer les liens entre le Sénégal et sa diaspora.
- * D'informer la diaspora sur les opportunités de coopération existantes, que ce soit dans le domaine économique, social ou culturel.
- * De promouvoir des partenariats entre le secteur public et le secteur privé qui impliquent la diaspora pour le développement de projets au Sénégal.
- * De recueillir et partager des informations sur les initiatives de coopération, les bonnes pratiques, ainsi que les défis rencontrés, afin d'optimiser les efforts collectifs.
- * D'identifier et de mobiliser des ressources, tant financières qu'humaines, pour soutenir les initiatives de coopération entre le Sénégal et sa diaspora.
- * De mettre en place des mécanismes pour évaluer l'impact des projets de coopération et ajuster les stratégies en conséquence.

La Commission Investissement

Elle est chargée d'évaluer et d'analyser les secteurs porteurs au si bien en Italie qu'au Sénégal qui peuvent attirer les investissements de la diaspora sénégalaise.

D'établir des liens entre les investisseurs sénégalais de la diaspora et les acteurs économiques locaux pour promouvoir des projets communs.

D'encourager les membres de la diaspora à lancer des initiatives entrepreneuriales aussi bien en Italie qu'au Sénégal, en fournissant des ressources et un accompagnement.

D'informer sur les lois et réglementations en matière d'investissement au Sénégal pour faciliter les démarches.

De mettre en place des indicateurs pour mesurer l'impact des investissements de la diaspora sur l'économie locale.

D'offrir des formations et des ateliers pour renforcer les compétences des investisseurs potentiels.

De fédérer les membres de la diaspora autour d'une plateforme d'échange d'informations et d'opportunités d'investissement.





DIAGNOSTIC DES PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS

La Commission Fiscalité



Diagnostic des problèmes de la Fiscalité :

Les problèmes structurels et conjoncturels sur le versant fiscalité des immigrés sénégalais :

La perception culturelle des Sénégalais face à l'impôt et les obligations fiscales.

La méconnaissance ou le manque d'informations des normes, circulaires et lois fiscales de la part des travailleurs autonomes ou partita "IVA" et détenteurs de licence commerciale.

Le manque de conscience civique tendant à se soustraire à l'obligation contributive.

L'absence d'accords bilatéraux concernant les retraites et autres avantages fiscaux.

L'absence ou le peu de propositions de nos députés sur le plan représentatif des intérêts ou facilitations fiscales dans le domaine des investissements, affaires commerciales ou transfert de technologies.

Le coût élevé des commissions sur les transferts d'argent et le manque à gagner sur les ristournes appliquées par beaucoup de pays.



Recommandations :

Renégociation des accords sur les pensions : l'accord entre le Sénégal et l'Italie sur les pensions doit être renforcé pour garantir les droits des retraités sénégalais.

Exonérations fiscales pour les investissements. Mesures d'incitation : mettre en place des exonérations fiscales temporaires ou des réductions d'impôts pour les Sénégalais de la diaspora qui investissent dans des projets au Sénégal. Cela peut encourager le retour des fonds et stimuler l'économie locale.

Facilitation des transferts de fonds ; réductions des frais de transfert ; collaborer avec les institutions financières pour réduire les frais associés aux transferts d'argent depuis l'Italie. Cela permettrait d'augmenter le montant d'argent envoyé et d'améliorer la situation financière des familles restées au Sénégal.

Encouragement des projets communautaires. Crédits d'impôt pour projets communautaires : offrir des crédits d'impôt aux Sénégalais de la diaspora qui investissent dans des projets communautaires au Sénégal, comme l'éducation, la santé ou le développement durable. Cela renforcerait les liens entre la diaspora et le pays d'origine.

Information et sensibilisation. Campagnes d'information : organiser des campagnes pour informer la diaspora des opportunités d'investissement et des avantages fiscaux disponibles. Cela peut se faire par le biais des consulats ou d'associations de la diaspora.

Partenariats avec des institutions financières : création de produits financiers adaptés. Travailler avec des banques et des institutions financières pour développer des produits spécifiquement adaptés aux besoins des immigrés, tels que des comptes d'épargne avec des taux d'intérêt attractifs pour les fonds envoyés au Sénégal.

Accords fiscaux bilatéraux. Négociations avec l'Italie : explorer la possibilité d'établir des accords fiscaux avec l'Italie pour éviter la double imposition ; cela faciliterait les investissements et les envois d'argent, rendant les opérations plus attractives pour les immigrés.

Support aux entreprises de la diaspora. Subventions et prêts à taux réduit : mettre en place des subventions ou des prêts à taux réduit pour les Sénégalais de la diaspora souhaitant créer ou développer des entreprises au Sénégal, favorisant ainsi l'entrepreneuriat.

Ces recommandations visent à créer un environnement fiscal favorable aux Sénégalais de la diaspora en Italie, facilitant ainsi leurs investissements et leur engagement dans le développement économique du Sénégal.

La Commission Sociale



Diagnostic des problèmes sociaux

Emploi et intégration professionnelle : les membres de la diaspora rencontrent des difficultés pour s'intégrer professionnellement en Italie, en raison des barrières linguistiques, de la discrimination, et de la non-reconnaissance des diplômes obtenus au Sénégal.

Logement : L'accès au logement pour les Sénégalais en Italie constitue un défi majeur. Nombreux sont ceux qui subissent la discrimination dans la recherche de logements et sont souvent contraints d'habiter dans des conditions précaires. Les délais administratifs liés à la régularisation de leur statut contribuent également à ces difficultés.

Santé : l'accès aux soins de santé reste difficile pour certains membres de la diaspora, notamment en raison de la complexité du système italien et des barrières linguistiques.

Éducation : l'intégration scolaire des enfants sénégalais est freinée par la barrière linguistique et un manque d'accompagnement personnalisé. Les familles font face à des difficultés pour comprendre le système éducatif italien, ce qui impacte la réussite scolaire de leurs enfants.

Le rapatriement des corps : la communauté sénégalaise est confrontée au problème du rapatriement des dépouilles vers le Sénégal. Cette opération est tellement compliquée avec le manque de moyens et cela reste un problème majeur. À cela s'ajoute le manque de documents pour l'identification du défunt.

Cohésion sociale et soutien familial : La diaspora sénégalaise en Italie se trouve souvent confrontée à des défis liés à la cohésion sociale. L'éloignement familial, la difficulté d'adaptation aux nouvelles normes sociales et culturelles, ainsi que la gestion de la double identité sont des problèmes récurrents.

La préservation de l'identité culturelle : les Sénégalais en Italie sont confrontés à la nécessité de préserver leur identité culturelle tout en s'intégrant dans la société italienne. Les associations doivent pouvoir jouer un rôle important en organisant des événements culturels qui permettent de maintenir les traditions sénégalaises.

Relations intergénérationnelles et transmission des valeurs : la transmission des valeurs sénégalaises aux générations nées en Italie constitue un enjeu crucial. Les relations intergénérationnelles sont souvent mises à l'épreuve par les différences culturelles et les influences des milieux d'accueil.

Recommandations :

Les Sénégalais en Italie font face à divers défis sociaux et économiques en raison de leur statut d'immigrés. Il est important de mettre en place des mesures et des programmes visant à soutenir leur intégration et leur bien-être dans la société italienne.

Les Sénégalais en Italie ont souvent besoin d'aide pour s'intégrer sur le plan professionnel. Il est essentiel de proposer des formations, des ateliers et des programmes d'accompagnement visant à renforcer leurs compétences et à faciliter leur accès au marché

du travail italien. Des initiatives de mentorat et de coaching peuvent également être mises en place pour les aider à trouver un emploi stable et correspondant à leurs qualifications.

Sur le plan social et culturel il est important de proposer des services d'orientation, de soutien psychologique et d'accompagnement social pour les aider à s'intégrer dans la société italienne, à surmonter les barrières linguistiques et culturelles et à tisser des liens avec la communauté locale. Cette proposition peut être matérialisée à travers l'installation d'un guichet social (conseil et assistance aux usagers) au niveau des représentations diplomatiques.

En outre, il est essentiel de sensibiliser la société italienne à la diversité culturelle et à la richesse apportée par la communauté sénégalaise. Des initiatives de promotion de la diversité, de lutte contre la discrimination et de valorisation de la culture sénégalaise peuvent être mises en place pour favoriser l'inclusion et le respect mutuel entre les différentes communautés.

Au niveau du rapatriement des corps : la commission propose l'augmentation du droit de timbre sur l'établissement des documents au niveau de l'ambassade et des consulats (passeport, carte d'identité et carte consulaire) ; par ailleurs, il est important de recenser les organisations sénégalaises, en incitant les immigrés à adhérer massivement dans les dahiras et associations.

Mettre en place un organe de gestion avec une cotisation de 5 à 10 euros pour le rapatriement de corps et une petite contribution pour la famille en deuil.

Enfin, il est important de renforcer les liens entre la communauté sénégalaise en Italie et les autorités locales, les institutions et les associations de la société civile. La mise en place de partenariats et de collaborations permettra de mieux répondre aux besoins spécifiques des Sénégalais en Italie et de promouvoir leur participation active à la vie sociale, économique et politique de leur pays d'accueil.



La Commission Diplomatie



Diagnostic des problèmes de la Diplomatie

Que ce soit au Sénégal ou en Italie, les problèmes sont essentiellement d'ordre administratif.

À Dakar :

Difficultés d'accès à l'Ambassade pour les demandes de visa,

Inefficacité de la plateforme mise en place pour la prise de rendez-vous.

Business et trafic en tout genre pour l'obtention de visa.

Le non-remboursement des frais en cas de refus de la demande de visa.

En Italie :

La distance géographique entre les représentations diplomatiques et les usagers.

Les problèmes administratifs pour le rapatriement des corps.

La corruption dans les structures consulaires.

Le manque d'assistance juridique en cas d'arrestation, de détention ou de refoulement.

Le manque d'assistance en cas de situation de refoulement.

De plus, les longues attentes pour la légalisation des documents.

Les coûts élevés de la traduction des documents administratifs.

Le manque de personnel qualifié pour répondre aux exigences des usagers (un assistant social, un traducteur certifié).

Recommandations :

La commission diplomatique a formulé des propositions pour améliorer les services consulaires et renforcer la protection des Sénégalais vivant en Italie :

Amélioration des services consulaires : faciliter l'accès aux services diplomatiques, notamment en améliorant la plateforme de demande de visa à Dakar, et en luttant contre la corruption dans les structures diplomatiques.

Choix des représentants diplomatiques : il est proposé que le personnel diplomatique soit issu de la diaspora, avec une bonne connaissance des réalités locales et un soutien de la communauté.

Assistance juridique et éducative : offrir une aide juridique aux Sénégalais en détention et aux familles en difficulté, tout en renforçant la reconnaissance des diplômes sénégalais en Italie.

Rapatriement des corps : une structure centralisée devrait être mise en place pour gérer le rapatriement des dépouilles des Sénégalais décédés à l'étranger.

Assistance aux sans-abris : recenser les sans-abris sénégalais, leur fournir une assistance sociale et psychologique, et établir un programme de réinsertion et de rapatriement volontaire.

Ces propositions visent à créer un cadre solide et efficace pour soutenir les Sénégalais résidant à l'étranger, en garantissant qu'ils bénéficient d'une assistance adéquate et d'un suivi approprié de leur situation.



La Commission Coopération

Diagnostic des problèmes de la Coopération

Parmi les principales difficultés rencontrées au cours de l'étude diagnostique, nous pouvons citer le manque d'accès des migrants aux informations sur les possibilités économiques dans leur pays d'origine et l'absence d'un programme adéquat de suivi et de soutien aux investissements.

Le manque de formalisation et d'intégration des associations de la diaspora vis-à-vis de l'Italie constitue une difficulté des membres de la Diaspora. Ce qui impactent négativement sur le bien-être social des Sénégalais vivants en Italie.

L'absence de compétences en gestion de projet développement des membres de la diaspora est un facteur qui perturbe le développement interne.

Le manque de soutien à la valorisation des investissements des migrants au Sénégal qui fait que les porteurs de projets de développement soient réticents pour mener leur activité d'investissement dans leur pays d'origine.

L'absence de service conseils, d'orientation et de sensibilisation des membres de la diaspora pour la préparation de leur retour est un problème notoire que les Sénégalais d'Italie rencontrent.

La non-implication des acteurs porteurs de projets dans les accords de coopération qui fait que les objectifs des programmes de développement ne se réalisent pas.

Le retard des traitements de dossiers au niveau des ambassades et consulats engendre le manque de motivation des migrants.

Les difficultés des travailleurs en retraite à percevoir leurs pensions aux Sénégal qui peuvent être solutionnées à travers de accords bilatéraux entre les deux pays.

Le problème lié aux permis de conduire Sénégalais en Italie constitue également un souci.

Le manque d'assistance juridique des Sénégalais en situation de détention dans les prisons italiennes.

La non-implication des membres de la diaspora dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets individuels et communautaires, dans leurs localités d'origine.

Problèmes de pérennisation et de suivi des actions de développement déjà mises en œuvre au niveau de la coopération entre le Sénégal et l'Italie.

Le défaut de suivi-évaluation des programmes d'investissement et des projets de développement.

Le manque de promotion et valorisation des initiatives privées et communautaires dans le cadre de nouveaux partenariats publics-privés.

Le manque de compétences pour démarcher ou négocier des projets avec des partenaires institutionnels.



Recommandations :

Création d'un séminaire intergouvernemental **ITALO-SÉNÉGALAIS (SIIS)** tous les 2 ou 3 ans. Pour impulser la réalisation des avancées dans tous les domaines de la relation bilatérale, notamment en matière d'infrastructures, de soutien à l'économie et au secteur privé, d'enseignement et de formation professionnelle, d'industries culturelles et créatives mais aussi d'initiatives conjointes en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique.

Education : mettre en place des classes préparatoires aux grandes écoles ainsi que la création et l'organisation de la future **ECOLE ITALO-SÉNÉGALAISE**.

Créer un Campus **ITALO-SÉNÉGALAIS (CIS)** pour favoriser la professionnalisation et l'employabilité des étudiants sénégalais et de renforcer les liens avec les étudiants italiens à travers la mobilité croisée. La consolidation du CIS se poursuivra avec la construction de campus au Sénégal, il faudra aussi renforcer les liens du CIS avec le secteur privé, afin de développer des coopérations en matière de formations continues ou qualifiantes dans des domaines ciblés assurant des débouchés professionnels. Il consistera à mettre en œuvre des programmes de formation diplômant, à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, à contribuer à des dispositifs de bourses, d'apprentissage et d'alternance, à participer au financement de programmes de recherche et d'entrepreneuriat et à accompagner des projets innovants.

Sport : signer un accord bilatéral ambitieux de coopération sportive rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels, sportifs, économiques et de la société civile. L'Italie apportera un accompagnement particulier pour la mise en œuvre de la politique publique sportive sénégalaise et la formation des athlètes.

Sécurité : renforcer les actions en matière de lutte contre la menace terroriste, la sécurisation des espaces maritimes et la cyber sécurité. Booster les efforts conjoints dans la lutte contre la criminalité organisée, en particulier dans le domaine des trafics de stupéfiants, le démantèlement des réseaux criminels pour en faire un objectif prioritaire des deux pays.

Santé : signer un accord de coopération en matière de souveraineté pharmaceutique en soutenant la production locale de vaccins et de médicaments.

Souveraineté alimentaire : travailler ensemble au renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaire par le biais de projets de formation professionnelle agricole et de financer le secteur agricole.

Climat : agir conjointement en matière de lutte contre les effets du changement climatique avec notamment un projet de lutte contre l'érosion côtière.

Culture : renforcer la coopération culturelle, en encourageant notamment la circulation des œuvres et expositions. Organiser des rencontres culturelles et sociales et mettre sur pied une plateforme digitale.

Lutte contre l'immigration irrégulière : favoriser la mobilité légale, dans le respect de la souveraineté des deux pays, et de coopérer avec détermination pour combattre les migrations irrégulières, renforcer le soutien à la mobilité circulaire, notamment dans le cadre des mobilités étudiante.

Impliquer la diaspora et les personnes concernées dans les démarches de Coopération, de l'organisation au niveau des ambassades et des consulats mais aussi de l'identification de la politique de coopération entre le Sénégal et Italie. Plus de considération des Sénégalais de la diaspora d'Italie. En effet les autorités italiennes et sénégalaises parlent et agissent à notre place.

Définir le statut d'étrangers (Extracommunautaires).

Définir le statut des Sénégalais naturalisés italiens,

Définir le Statut des Sénégalais de l'extérieur (Sénégalais de la Diaspora.)

Renforcer les capacités d'action et d'innovation en promouvant un capital social, axé sur l'optimisation stratégique des ressources humaines (validation des acquis de l'expérience migratoire comme valeur ajoutée),

Définir un plan holistique d'investissement dans le cadre de la diplomatie du développement et de la coopération décentralisée,

Promouvoir et valoriser les initiatives privées et communautaires,

Promouvoir et valoriser les initiatives privées et communautaires,

Thématiser un nouvel accord en matière de sécurité sociale entre l'Italie et le Sénégal,

Promouvoir la formalisation des associations de la diaspora et leurs intégrations dans les projets de développement de leur pays. Il est fréquemment constaté la faiblesse ou le Manque de compétences dans les domaines de la gestion des membres des associations de la diaspora.

Valoriser les investissements des migrants. En ce qui concerne les migrants sénégalais, les trois types de transferts correspondent à des investissements sociaux pour entretenir des réseaux de relations de solidarité familiale et communautaire. Ces investissements constituent une protection de l'immigré qui souhaite rentrer ultérieurement dans son pays contre tout ostracisme familial et/ou communautaire. A cet égard, les dons envoyés aux parents et amis peuvent être assimilés à une prime d'assurance.

Favoriser les investissements productifs de la diaspora. Quoiqu'il contribue à l'augmentation des revenus des familles dans les pays d'origine, les transferts d'argent des migrants ne sont pas des investissements productifs. Il faudrait cerner les différentes catégories de ressources des migrants, les orienter vers des projets économiques (cibler des projets existants fiables pour qu'ils puissent y investir). Lancer des projets d'entrepreneuriat collectifs et instaurer un mécanisme de confiance par rapport aux financements des migrants.

Prendre en compte les services qu'offre le secteur privé (banques et autres) pour les investissements des migrants.

Améliorer les systèmes d'informations et d'orientations des migrants. Le BAOS (Bureau d'accueil et d'orientation des Sénégalais de l'extérieur), une structure d'accueil, d'information et de conseil des travailleurs émigrés qui retournent au pays pour se réinsérer dans les circuits nationaux de production, est une bonne initiative, mais tarde à fonctionner.

Appuyer les migrants dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets individuels et communautaires dans les localités d'origine afin de lutter contre toutes formes de migration clandestine ; et initier des études ou travaux scientifiques sur la migration d'une manière générale, en particulier sur la contribution des migrants dans le développement local.

S'ouvrir à d'autres associations de migrants. Notamment quand des problèmes de leadership sont ressentis dans les structures déjà partenaires.

Réactualiser les données (manque de fiabilité), appuyer l'identification des migrants et associations de migrants. Attention à bien concevoir les systèmes de collecte de données afin que celles-ci soient réutilisables par d'autres acteurs.

Accompagner le Projet de participation de la diaspora sénégalaise à la construction du nouveau Sénégal dans les prochaines années en renforçant ses capacités d'actions et d'innovations et en promouvant un capital social axé sur l'optimisation stratégique des ressources humaines (validation des acquis de l'expérience migratoire comme valeur ajoutée).

Définir un plan holistique d'investissements dans le cadre de la diplomatie du développement et de la coopération décentralisée.

Promouvoir et valoriser des initiatives privées (et communautaires) dans le cadre de nouveaux partenariats publics-privés.

Définir un nouveau concept de consularité (consuls et consuls honoraires) pouvant prendre en charge les problèmes de protection de la diaspora (surtout pour les nouvelles générations).

Thématiser l'urgence d'un nouvel accord en matière de sécurité sociale entre l'Italie et le Sénégal.

Évaluer périodiquement les programmes en cours au Sénégal pour mesurer l'impact des interventions.

Appuyer le gouvernement à renforcer le système de collecte de données pour une meilleure planification et le suivi des politiques et projets.

Améliorer la collaboration avec universités et ONG dans les interventions du secteur.

Exploiter la biodiversité locale et les croissances existantes.

Appuyer le système éducatif Sénégalais dans des actions visant l'inclusion des enfants hors l'école.

Supporter la régularisation complète des entreprises pour garantir : contrats réguliers, travail décent et sécurité sociale

Faciliter l'émergence de produits financiers (d'investissement et de garantie) ad hoc pour les PME sénégalaises et pour l'investissement de la diaspora.

Accélérer la transformation numérique qui devient un secteur de plus en plus stratégique et transversal.

Investir dans les infrastructures et les compétences numériques pour permettre une connectivité significative.

Ces recommandations visent à renforcer les relations bilatérales entre l'Italie et le Sénégal, tout en tenant compte des besoins et des aspirations des Sénégalais, tant dans le pays d'origine que dans la diaspora.



La Commission Investissement

Diagnostic des problèmes d'investissement:

Le manque d'organisation de la diaspora, qui pourrait se retrouver dans un cadre juridique unitaire.

Le manque de solidarité au sein de la diaspora, limitant les investissements collectifs.

Le manque de structures de soutien et d'organisation pour regrouper les investisseurs de la diaspora.

Corruption et lenteur administrative qui freinent les initiatives d'investissement. absence de conseil financier et d'orientation stratégique dans les procédures d'investissements.

Manque de politiques d'accompagnement de l'Etat notamment dans l'organisation, l'information et aussi dans le financement par des structures comme le FONSIP, le FONSIS ou la BNDE... Ou encore à travers des lettres de garanties pour accéder aux crédits des banques et des institutions financières.

D'énormes difficultés pour l'accès à la terre.

Le manque d'investissements des Sénégalais en Italie.



Recommandations :

La diaspora sénégalaise représente une force économique considérable, et l'un des axes majeurs de ces Assises est de mobiliser leur potentiel d'investissement pour le développement du Sénégal. Les solutions proposées incluent :

Implication de l'État sénégalais : Le gouvernement doit établir des politiques claires et incitatives pour encourager les investissements de la diaspora. Cela inclut des mesures fiscales attractives, une réglementation adaptée aux projets d'investissement, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour faciliter l'engagement des Sénégalais de l'extérieur.

Création d'une plateforme d'investissement : cette plateforme regrouperait les projets de la diaspora, centraliserait les informations et mutualiserait les ressources pour faciliter l'investissement collectif dans des secteurs stratégiques comme les infrastructures et l'industrie.

Fonds d'investissement commun de la diaspora : ce fonds permettrait de financer des projets de grande envergure, facilitant ainsi l'accès à des capitaux pour soutenir des initiatives ambitieuses dans des secteurs clés.

Formation et sensibilisation : les membres de la diaspora utiliseraient leurs compétences pour former et sensibiliser les jeunes sénégalais, notamment dans des secteurs tels que l'agriculture, le bâtiment, le tourisme et l'industrie.

Création de coopératives et mutuelles : la diaspora sénégalaise mettrait en place des coopératives, notamment dans le secteur de l'habitat, pour mutualiser les ressources et répondre aux besoins en matière de logements et d'infrastructures.

Valorisation de l'industrie métal-mécanique : le secteur métal-mécanique doit être positionné comme un pilier fondamental de l'industrialisation du Sénégal. Il est impératif d'investir dans la modernisation et l'expansion de ce secteur stratégique. La diaspora sénégalaise en Italie, riche en compétences et en expériences, représente un atout précieux pour le développement de ce domaine. En mobilisant leur expertise, le Sénégal peut dynamiser son industrie et créer des opportunités de croissance économique.

Création d'une banque de la diaspora : cette banque serait dédiée à l'accompagnement des projets de la diaspora, avec des antennes dans différentes régions du Sénégal, facilitant ainsi les transactions financières et l'investissement.

La création de la Banque de la diaspora serait réalisée de manière progressive, en commençant par la mise en place de mutuelles et coopératives locales dans chaque pays où la diaspora sénégalaise est présente. Ces entités locales permettraient de mutualiser les ressources des membres de la diaspora et de financer des projets communautaires. Ensuite, ces mutuelles seraient regroupées à un niveau régional pour accroître leur capacité financière. Une plateforme internationale serait ensuite créée pour coordonner et intégrer les fonds des différentes coopératives, facilitant ainsi la gestion des ressources à l'échelle mondiale. Finalement, la création d'une Banque Unique de la Diaspora Sénégalaise regrouperait toutes ces ressources, offrant des services financiers complets pour soutenir des projets d'envergure et répondre aux besoins financiers des membres de la diaspora, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.

Ces recommandations visent à renforcer le lien entre la diaspora et le développement du Sénégal, en valorisant les compétences et les ressources des Sénégalais de l'extérieur pour contribuer à la prospérité du pays.



MECANISME DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Les Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie ont pour objectif d'engager la communauté sénégalaise vivant en Italie dans le développement socio-économique de leur pays d'origine et d'accueil mais aussi son bien-être. Pour assurer le suivi des recommandations issues de ces assises, plusieurs mécanismes peuvent être mis en place :

Création d'un comité de suivi : établir un groupe composé de membres de la diaspora, de représentants de l'État sénégalais et d'experts qui seraient chargés de suivre la mise en œuvre des recommandations et de faire rapport régulièrement.

Évaluation des impacts : réalisation d'évaluations d'impact pour mesurer l'efficacité des initiatives mises en œuvre et leur contribution au développement de la diaspora et du Sénégal.

Plateforme de communication : mettre en place une plateforme en ligne où les membres de la diaspora pourront partager leurs expériences, poser des questions et suivre l'évolution des projets liés aux recommandations.

Partenariats avec des ONG : collaborer avec des organisations non gouvernementales pour soutenir des initiatives et des projets sur le terrain en lien avec les recommandations, et suivre leur impact.

Rencontres régulières : organiser des conférences et des ateliers annuels pour rassembler les membres de la diaspora et les acteurs locaux afin de discuter des avancées et des difficultés rencontrées

Système de rétroaction : instituer un mécanisme permettant aux membres de la diaspora de soumettre des idées et des préoccupations concernant la mise en œuvre des recommandations, afin d'ajuster les actions selon les besoins.

Intégration dans les politiques publiques : veiller à ce que les recommandations des Assises soient intégrées dans les politiques publiques et les programmes de développement au Sénégal, pour assurer leur impact à long terme.

Ces mécanismes permettront de garantir que les recommandations des Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie soient effectivement suivies et mises en œuvre dans un souci de développement durable et inclusif.

CONCLUSIONS

Les Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie, tenues les 05 et 06 octobre 2024 à Saronno (Varese), ont constitué un moment crucial pour l'expression des préoccupations, des aspirations et des propositions de la communauté sénégalaise vivant en Italie. Ce rapport final a permis de synthétiser les débats et les recommandations émises lors de cette rencontre, mettant en avant l'importance du dialogue et de la coopération entre les différents acteurs impliqués.

Elles ont constitué une plateforme essentielle pour rassembler les membres de notre communauté, échanger des idées et formuler des propositions concrètes en vue de renforcer notre contribution au développement économique, social et culturel du Sénégal. L'approche inclusive a permis de regrouper toutes les couches sociales de notre communauté sans distinction d'obédience politique, ethnique ou religieuse.

Au terme de ces rencontres, il apparaît clairement que notre diaspora représente non seulement un atout indéniable pour notre pays d'origine, mais également un vecteur de solidarité et d'innovation. Les témoignages et les échanges ont mis en lumière les défis auxquels nous faisons face, notamment en matière d'intégration, d'accès aux services et de reconnaissance de nos compétences.

Les participants ont soulevé l'importance d'améliorer les conditions d'intégration des Sénégalais en Italie, notamment à travers des programmes d'éducation et de formation professionnelle, visant à augmenter l'employabilité et à favoriser l'entrepreneuriat.

Une collaboration renforcée entre la diaspora et les autorités sénégalaises est essentielle pour la mise en œuvre de politiques publiques soutenant le développement des communautés à l'étranger, ainsi que pour favoriser l'investissement au Sénégal.

L'importance de promouvoir la culture sénégalaise en Italie a été unanimement saluée, avec des recommandations pour organiser des événements culturels, artistiques et sportifs qui célèbrent l'identité sénégalaise.

Les participants ont également souligné l'importance de défendre les droits des migrants sénégalais en Italie, en collaborant avec des ONG et des institutions locales pour sensibiliser aux questions de racisme, de discrimination et d'exploitation. De mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des actions proposées pour garantir leur mise en œuvre efficace et leur pertinence face aux évolutions de la situation de la diaspora.

En conclusion, les Assises de la diaspora sénégalaise d'Italie ont permis d'identifier des pistes prometteuses pour l'avenir de notre communauté. Il est essentiel que les recommandations formulées soient prises en considération et transformées en actions concrètes. La diaspora sénégalaise doit continuer d'être une voix forte et un acteur clé dans le développement de notre pays d'origine, tout en œuvrant pour sa propre intégration et son bien-être en Italie



ANNEXES : COMMISSION NATIONALE D'ORGANISATION DES ASSISES :

1. Coordination générale

Abdoulaye NDIAYE : Coordinateur Pastef Roma/ Lazio
Moussa BA : Responsable Pastef/Venise
Mbaye NDIAYE : Président Coopérative Africa di Vittorio

2. Secrétariat général

Mangue SENE : Chargé de la communication Pastef Rome
Salimata MBENGUE : Responsable affaires sociales Pastef/Brescia et province
Mouhamadou Falilou GUEYE : Président Dahira Touba Varese/coordonateur Pastef Milan

3. Secrétariat à la communication

Abdourahim DIALLO : Médiateur culturel
Moussa Niang MBAYE : Chargé de la communication Pastef/Venise
Massamba DIOUCK : Porte-parole association des Sénégalais de Varese
Mouctar CAMARA : Producteur audiovisuel et infographiste
As Mor DIOP : Président Association Yaakar Emilia Romagna
Abdourahmane FALL : Trésorier Pastef/Milan
Famara TAMBA : Journaliste
Médoune NDIAYE : Infographiste

4. Secrétariat aux finances

Bacary CAMARA : Opérateur Local de projet, Toscana
Ndémba DIENG : Responsable base de données Pastef/Italie
Souleymane Ndiaye SY : Responsable commission des finances Pastef/Bergamo

5. Secrétariat aux relations publiques

Massaer DIANE : Président CADEES Italie
Awa DIAGNE : Responsable commission sociale Pastef/Italie
Mbaye Niang THIAM : Coordinateur Pastef/Venise
Moussa CISSE : Directeur SATIS 221, Bergamo

6. Secrétariat à l'organisation

Ibrahima CAMARA : Trésorier général Collectif des Sénégalais de la diaspora, CSD- ITALIE
Yaya DIEDHIOU : Responsable de la commission des finances Pastef /Rome
Ndèye Binta CISSE : Présidente Mouvement patriotique Sunu Daara
Madické PENE : Responsable des élections et de l'organisation Pastef/Rome
Khady CISSOKHO : Militante Pastef/Rome
Maguette SECK : Commission communication Pastef/Rome
Moustapha NDIAYE, Président association des Sénégalais de Bari

7. Secrétariat aux ressources humaines

Chérif N. Aïdara NDIAYE, Artiste, Responsable des élections Pastef/Torino

COMMISSIONS TECHNIQUES :

1. Commission Fiscalité

Mbaye Niang Thiam (Président) : Aménageur/Urbaniste ; Coordinateur Pastef/Venise
Mbaye Diongue (Secrétaire) : Syndicaliste Fim/Cisl ; Activiste forum Social. Vice-secrétaire PD section Cantù/Como
Paulette Badiane (Rapporteuse) : Activiste, Enseignante

Fallou Guèye
Abdourahmane Fall
Siré Diémé
Fama Kébé
Abdourahmane Mbaye
Mor Seck
Mbaye Ndiaye
Massamba Diouck
Khadim Bamba Diop
Mamadou Diagne
Mouhame Thiam
Abdoulaye Sarr
Arona Rachid Pouye
Mamadou Diallo

2. Commission Sociale

Cheikh A. Tidiane Guèye (Président) : Président
Association internationale Disability/Pride
Adjii Mbengue (Secrétaire) : Vice-coordinatrice
Pastef/Bologna
Mariama Guèye (Rapporteuse) : Vice-Présidente
des Femmes de Pastef/Bergamo

Aïssatou Ndong
Alassane Ka
Aly Yate
Moustapha Ndiaye
Assane War Yague
Siré Diémé
Tidiane Sow
Baye Samba Guèye
Laye Cissokho
Harouna Goudiaby
Modou Habib Diop
Mame Gnilane Ndime
Ousmane Guèye
Mouhamed Ali Ndiaye
Alioune Kandji Ndiaye
Mamadou Diagne
Khadim Bamba Diop
Dieynaba Koumé
Babacar Kébé
Soukéye Guèye
Ndèye Sarr
Omar Dia

3. Commission Diplomatie

Yaya Mbow (Président) : Agent de développement/
société civile
Papa Latyr Faye (Secrétaire) : Président Associa-
tion Ghetto Out/ Casa Sankara
Siré Diémé (Rapporteuse) : Vice-Présidente Asso-
ciation And Jëf de Piacenza et Province
Baye Samba Guèye , Trésorier association des
Sénégalais de Bari

Mame Diarra Fall
Mame Gnilane Ndime
Moustapha Ndiaye
Pathé Seck
Babacar Sy
Mamadou Diagne
Papa Laye Diop
Omar Dia
Modou Thiam
Assane Mbaye
Ibrahima Diop

4. Commission Coopération

Ibrahima Camara (Président) : Trésorier général
Collectif des Sénégalais de la diaspora (CSD)
Ibrahima Sène (Secrétaire) : Agent de développe-
ment
Moctar Camara (Rapporteur) : Producteur audiovis-
uel et infographiste

Atoumane Fall
Alioune Mbergane
Assane War Yague
Bally Sakho
Alioune Sall
Bouna Abdoulaye Ndiaye
Khadim Fall
Khadim Seck
Fama Kébé
Modou Guèye
Ndèye Fatou Ndiaye
Ndiouga Mbow
Pape Diaw
Thierry DIENG
Mouhamed Ali Ndiaye
Omar Dia
Papa Latyr Faye
Aliou Gaye
Aliou Lo
Aliou Sall
Mbaye Ndiaye
Alioune Mbergane
Lamine Diaw



5. Commission Investissement :

Moussa Niang Mbaye, Président
de la commission.
Gora Fall, Secrétaire de la commission
Bély Mantane, rapporteuse de la commission

Mouhamed Thiam
Papa Ada Ndiaye (Kocc)
Khadija Niang
Madické Pène
Serigne Mame Cheikh Anta Mbacké Mourtala
Ousseynou Dieng
Famara Tamba
Moustapha Fall
Abdourahmane Mbaye
Mamadou Diop
Ndèye Fatou Ndiaye
Amadou Diagne
Bouna Abdoulaye Ndiaye
Baye Samba Guèye
Mouhamed Ndiaye
Khadim Fall
Moustapha Seck
Mame Gnilane Ndime
Ndèye Sarr
Caire Lô
Siré Dieme
Ndemba Dieng
Aly Yate
Cheikh Oumar Ba
Pape Laye Diop
Mbagnick Senghor
Babacar Fall
Assane Dieng
Ibrahima Camara
Karbala Diop
Arfang Salane
Sokhna Diary Mbaye
Arfang Diédhiou
Mélani Malo
Mouhamed Sané
Maty Sané
Oumar Fall
Fama Kébé
Thierno Diop
Mouhamed Ali Ndiaye
Cherif Ndiaye
Abdou Khadre Diokhané
Abdou Diop Sarr
Cheikh Omar Ba

PERSONNALITÉS PRÉSENTES LORS DU LANCEMENT OFFICIEL DES ASSISES LE 05/09/2024 :

M. Ngor NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal à Rome
M. Amadou Chérif DIOUF, Secrétaire d'État chargé des Sénégalais de l'extérieur
M. Samba DIOUF, Député de la diaspora
M. Alioune GUEYE, Député de la diaspora
M. Aboubacar SOUMAHORO, Député au parlement italien

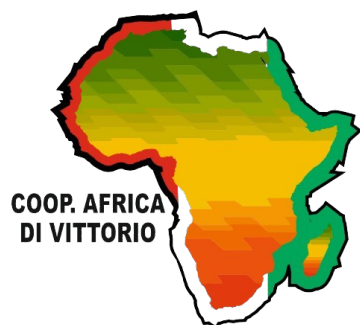
PERSONNALITÉS PRÉSENTES LORS DE LA RESTITUTION LE 06/10/2024 :

M. Ngor NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal
M. El Hadji DIOUF, consulat général Milan
M. Alioune GUEYE, député de la diaspora
M. Aboubacar SOUMAHORO, député au parlement italien
M. Michele Di TORO, conseiller provincial/Varese
M. Serigne Mame Cheikh Anta MBACKÉ Ibn Serigne Mourtala, guide religieux
M. Gennaro ALOISIO, syndicaliste Fim/Cisl, Como/Varese
Mme Alice MUCCI, syndicaliste UILA
Mme Laura BARBIERO, Avocate
M. Bernard DOH, parti communiste italien/Pci
M. Giovanni AMICARELLA, parti socialiste italico
M. Ousmane GUÈYE, Fédération des Associations et Dahiras de la province de Varese



PARTENAIRES ET SPONSORS

Merci Pour Votre Confiance



YOUR INDISPENSABLE PARTNER





ASSISES

DE LA

 **DIASPORA**

SENEGALAISE

D'ITALIE